

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2021



Rédaction : Mamadou DIAWARA

Image : MS DOUKOURÉ, Roger DORÉ

Carte : Edgar François LOUA, Amara KOUROUMA

Design by : Lopez Faya YOMBOUNO

Janvier

2022

TABLE DES MATIÈRES

PRESENTATION DE GUINEE ECOLOGIE	3
■ Vision	3
■ Mission	3
Discours du Directeur Exécutif	4
INTRODUCTION :	5
Principaux résultats	5
I. Conservation de la mangrove dans les îles Tristao	5
Activité I.1 : Cassation des digues pour la régénération naturelle	5
Activité I.2 : Plantation de la mangrove.....	7
Activité I.3 : Renforcement de structures de protection des rizières (de la réhabilitation des digues).....	8
Activité I.4 : Réaliser l'éducation environnementale.....	9
II. Projet Régional de Réduction des Impacts des Infrastructures sur les Ecosystèmes côtiers en Afrique de l'Ouest (Financé par la Fondation MAVA.....	10
Activité II.1 : Mise en place d'un cadre de veille.....	10
Activité II.2 : Atelier de formation des OSC à la négociation pour la durabilité.....	10
Activité II.3 : Sensibiliser et former les communautés locales à la négociation pour la durabilité pour une prise en charge durable des impacts des infrastructures côtière sur les écosystèmes.....	11
III. Renforcement des capacités de Guinée Ecologie.....	11
IV. Extension du réseau d'aire protégée y compris les zones végétales importantes.....	11
Activité IV.1 : 1ère Consultation communautaire sur le système d'alerte précoce.....	11
1. Planification des séances de consultation avec les autorités du Centre Forestier de N'Zérékoré.....	11
2. Choix, constitution et formation des équipes d'enquêteurs	11
3. Les consultations proprement dites ont été réalisées dans un premier temps à Diécké et dans le second à Béro.	11
Activité IV.2 : Formation sur le logiciel kobo toolbox :.....	12
Activité IV.3 : Récolte de données de terrain sur les menaces.....	12
● Principaux indicateurs de performances	13
● Difficultés	14
● Nouveaux partenariats noués :	14
● Communication et visibilité	14

PRESENTATION DE GUINEE ECOLOGIE

Organisation non-gouvernementale à but non lucratif, Guinée Ecologie, créé en 1989 et officiellement reconnue en 1990, est de par ses statuts, une association constituée de volontaires qui ont décidé de conjuguer leurs efforts avec tous les acteurs du développement (services publics, secteur privé, communautés, société civile) pour promouvoir des actions en faveur d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et d'une protection pérenne de l'environnement de la Guinée. L'organisation a été officiellement agréée suivant l'Arrêté 7955/MID-CAB/89 et son siège principal se trouve depuis 1995 au 178-210, rue DI 501, Commune de Dixinn à Conakry.

Vision

« Un pays où l'homme vit en harmonie avec une nature dont toutes les espèces composant la diversité biologique sont soigneusement conservées et l'environnement protégé dans ses écosystèmes et ses habitats contre les multiples formes de dégradations, avec une participation effective et efficace des populations à la base et le soutien d'une bonne gouvernance dans un environnement politique favorable aux hommes et à la nature ».

Mission

« Contribuer à la protection de l'environnement, à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable des ressources naturelles en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de plans d'action favorables au maintien d'un milieu de vie sain et à la sauvegarde des espèces et de leurs habitats au profit des générations actuelles et futures ».

MOT DU **DIRECTEUR EXÉCUTIF**



Chers collègues,

Je voudrais tout d'abord souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de prospérité à vous et à toutes vos différentes familles. Que le nouvel an nous apporte beaucoup de bonheur et de réussite dans nos différents projets tant professionnels que personnels.

Chers collègues, au terme de l'année qui vient de s'achever, je suis heureux de vous affirmer ma satisfaction quant à la performance qu'a affiché notre organisation en termes de résultats obtenus. Ces résultats, je vous les dois. Car vous avez tous été un acteur important qui a permis de les atteindre. Le travail d'équipe et votre leadership constituent des valeurs réelles d'une telle réussite.

Chers collègues, je vous encourage à doubler encore d'efforts. Car chaque année qui arrive, vient avec ses difficultés. Mais, nous devons voir ces difficultés comme des défis pour notre organisation. Pour les surmonter, j'ai besoin de l'engagement sans cesse de tout le personnel.

Ma gratitude va à l'endroit des membres du Conseil d'Administration qui soutiennent nos actions et qui donnent des orientations claires qui servent de guide à notre travail.

Je ne peux terminer ces propos, sans dire merci à tous nos partenaires techniques et financiers qui nous ont fait confiance et qui, tous les jours nous accompagnent dans la mise en œuvre de nos activités.

Bonne et heureuse année.

Je vous remercie

INTRODUCTION :

Ce rapport couvre la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021. Il résume les activités mises en œuvre au cours de cette période. Il donne également une idée sur le partenariat tissé par Guinée Ecologie et les étapes à venir.

Nous rappelons que dans ce rapport, nous ne sommes pas allés dans les détails des activités étant donné que chaque projet ici à son rapport d'activité qui donne plus d'information sur les activités. Il donne juste une idée sur les résultats atteints par Guinée Ecologie pendant cette période.

Principaux résultats atteints

I. Conservation de la mangrove dans les îles Tristao

Dans le cadre de ce projet financé par la Fondation Dob Ecology, nous avons mené des activités suivantes :

Activité I.1 : Cassation des digues pour la régénération naturelle



Figure 1 : Périmètre de Kamatonko 2020



Figure 2 : périmètre de Kamatonko 2021

Cette activité consiste à atteindre le résultat « Restaurer 400 ha de rizière abandonnée en zone de mangroves »

Pour cela, nous avons tout d'abord identifié des nouveaux sites dans lesquels les activités devraient être réalisées. En cela, l'équipe des superviseurs a pu en collaboration avec les communautés identifier deux nouveaux sites. Les groupements constitués l'année dernière ont été mobilisés pour les activités de cassation de digues de cette année. 2844 mètres linéaires de digues ont été cassés couvrant une superficie régénérable de 24,74 ha.

Pour le calcul des superficies, dans ce premier temps nous avons ressortir les périmètres régénérables. C'est à dire les surfaces couvertes par l'eau de mer lors de la haute marrée permettant ainsi le transport des semences. Ensuite, les images spot, des visites de terrain et des photos de drones ont été prises pour ressortir le taux de couverture annuelle qui est d'environ 65% selon notre rapport cartographique pour ce qui concerne les superficies restaurées en 2020.

Mais, il est important de rappeler qu'à ce moment précis, il est difficile de voir les jeunes plants à travers les images drones ou des images satellites.

La plupart des jeunes plants régénérés ne mesurent qu'environ 2 à 3 cm à l'exception de certains plants mis à terre pour assister cette régénération dont ces derniers mesurent entre 17 à 20 cm. Il faut attendre encore entre 12 à 24 mois pour que ces plants puissent être clairement visibles sur les images drones et satellites afin d'observer la différence de croissance entre les périodes . Vous trouverez en sur la figure 1 la localisation des sites restaurés.

Encadré 1 :

La numérisation des périmètres s'est faite sur la base des ortho photos. Elles ont une résolution de 3 cm et sont le résultat du traitement des captures des images aériennes faites par le drone. Les photos aériennes de drone ont été alignées, ensuite un nuage de densité a été construit avant d'aboutir à la construction du maillage. Ce n'est qu'après ces étapes que l'ortho photomosaïquée a été construit puis exporté.

Les points GPS collectés sur le terrain sont projetés sur photomosaïquée afin de faciliter la numérisation des contours des zones de reboisement et périmètres régénéré naturellement en utilisant le logiciel Qgis 3.4.

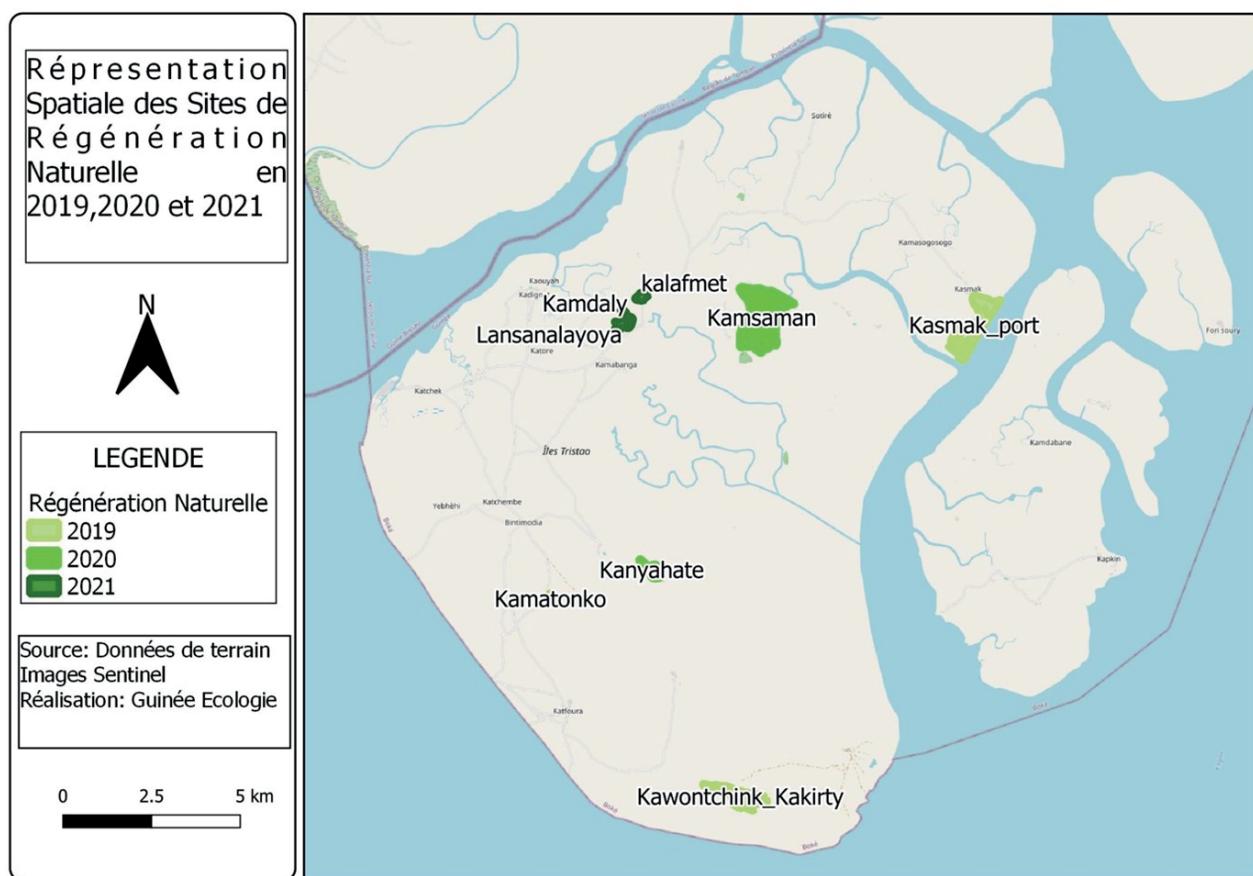


Figure 3 : Localisation des zones de cassation des digues.

6

Voir les images ci-dessus

Activité I.2 : Plantation de la mangrove



Initialement, 100ha étaient planifiés dans le PTA pour 2021.

Compte tenu des séances de sensibilisation et la forte implication des communautés locales dans ce projet, 123 ha ont pu être reboisés pendant cette campagne.

Soit un dépassement de 23 ha.

Vous trouverez sur la figure 2 la localisation des sites reboisés depuis le lancement du projet.

La première évaluation (en janvier 2021) du reboisement effectué en 2020 a montré que sur les sites de reboisement situés en façade maritime (Kapkin port et Kanoupette) que la plupart des plants mis à terre ont été perdu. Selon les communautés cet échec serait dû à l'influence des prédateurs (Lamantins) qui coupent les jeunes repousses lors de la haute marée. Pendant cette évaluation il a été constaté qu'environ 20% des surfaces reboisées sont perdus. Aucun autre dégât important n'avait été remarqué sur les autres sites plantés en rhizophora en 2020. L'on peut donc estimer la superficie réussie du reboisement à 80% au premier trimestre 2021. En revanche, lors de la seconde évaluation (Juin 2021), nous avons constaté la perte de près de 80% sur les mêmes périmètres (kapkin et kanoupette). Après analyse des facteurs de cet échec, le constat suivant a été dressé : (i) c'est seulement sur les périmètres situés en façade maritime qu'il y a eu cet échec ; (ii) tenir compte désormais de la marée haute pour effectuer le reboisement dans ces types de surface. Il serait donc judicieux d'éviter les zones de forte marré pour éviter la longue durée d'immersion des jeunes plants pendant les grandes marées.

Pour cette évaluation deux approches complémentaires sont utilisées :

Approche 1) Un suivi par photographie aérienne périodique prises par un drone (deux fois dans l'année). Ce suivi a commencé en 2020 (année de référence) sur le terrain à travers la production de photos de l'état initial des périmètres en reboisement et en régénération naturelle. La prise régulière de photos aux mêmes endroits permet de faire le suivi périodique de ces périmètres et d'observer les changements intervenus sur les paysages concernés avec le temps.

Approche 2) La cartographie à des temps réguliers des périmètres régénérés ou reboisés permet de calculer la superficie. Les résultats des deux approches sont complétés par les visites de terrain. D'abord pendant le reboisement, le nombre de propagules et de plantules mis à terre permet de préciser la superficie reboisée, soit 5000 plants pour un hectare.

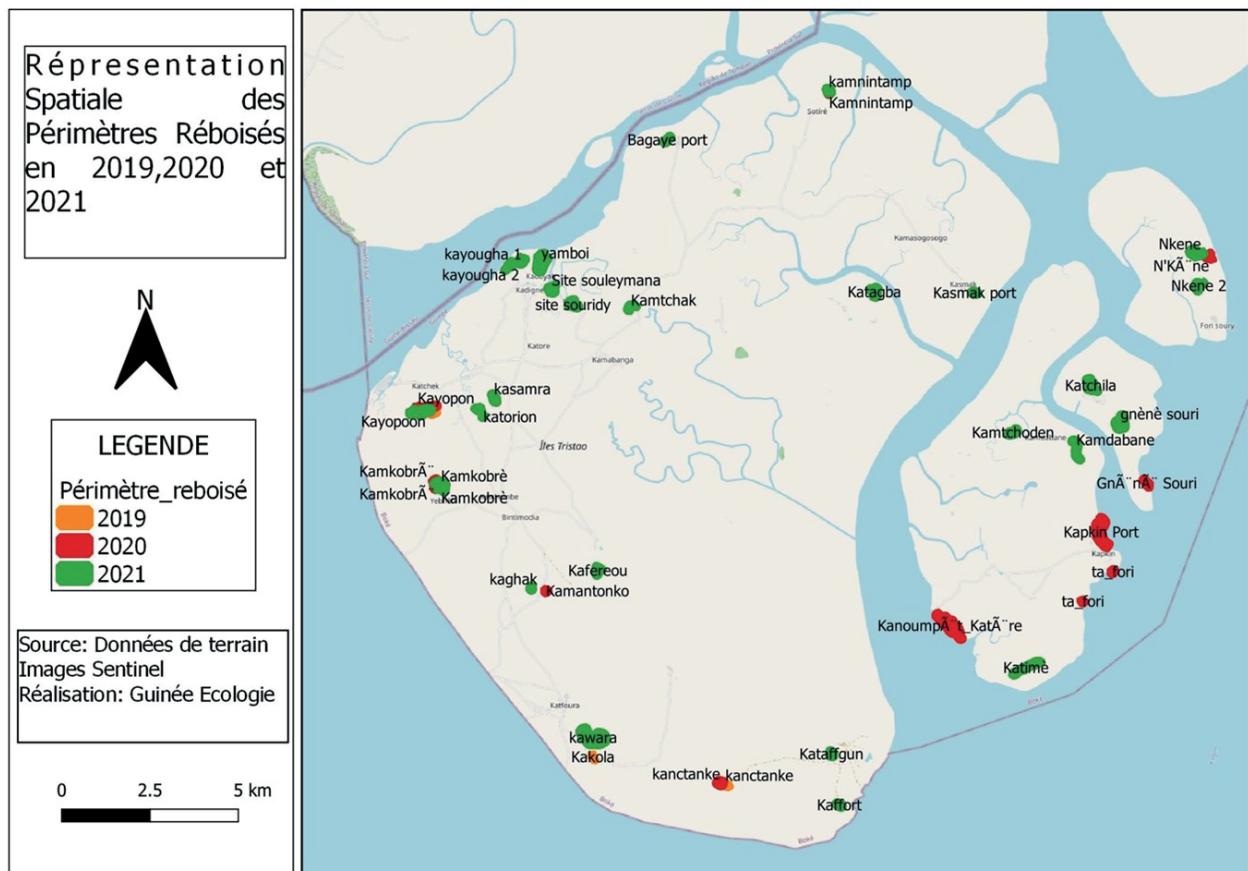


Figure 4 : Localisation des sites reboisés

Activité I.3 : Renforcement de structures de protection des rizières (de la réhabilitation des digues).

Elle contribue à l'atteinte du résultat qui est de réduire l'utilisation des mangroves dans les ménages et dans les activités économiques.

Elle concerne principalement la réhabilitation des digues dégradées et de favoriser la reprise des périmètres rizicoles abandonnés à cause de l'envahissement des périmètres par l'eau de mer.

Cette activité a été réalisée totalement au cours du premier semestre. Dans ce semestre, les travaux de réhabilitation ont été réalisés sur les périmètres réhabilités en 2020. En effet, la mission de suivi et d'évaluation effectuée en début d'année a montré la nécessité de renforcer ces périmètres en termes de hauteur des digues, mais aussi d'augmenter les tuyaux PVC pour la régulation de l'eau dans les périmètres.

Ce travail a permis d'entretenir 4880 mètres linéaires de digues construits en 2020. Étant donné que le travail a été réalisé sur les mêmes périmètres que l'année dernière, la superficie reste donc toujours la même soit au total 284,67 ha pour les deux années.

Encadré 2 :

Les premiers niveaux de rendements ont fait l'objet d'évaluation suite aux derniers aménagements, de même que les taux de mise en valeur agricole. Ces évaluations se sont basées sur les enquêtes auprès des riziculteurs qui ont utilisé ces périmètres aménagés. D'après quelques riziculteurs bénéficiaires de cette activité, le niveau des rendements a atteint un seuil appréciable. Par exemple, Yöye Kéita témoigne « Il y a une vingtaine d'année, nos périmètres produisaient des milliers de kg par ha. Mais depuis que nous avons perdu les digues, nous avons été confrontés au problème d'eau et à la salinité. Nos productions ont baissé. Et ce, il y a une dizaine d'années. Lorsque nous avons reçu cet appui du projet cette année, le riz a bien donné cette fois-ci. Sur l'hectare nous avons eu entre 1500 et 2000 kg contre 400 à 500 kg avant ». Soit une amélioration de plus de 400%.

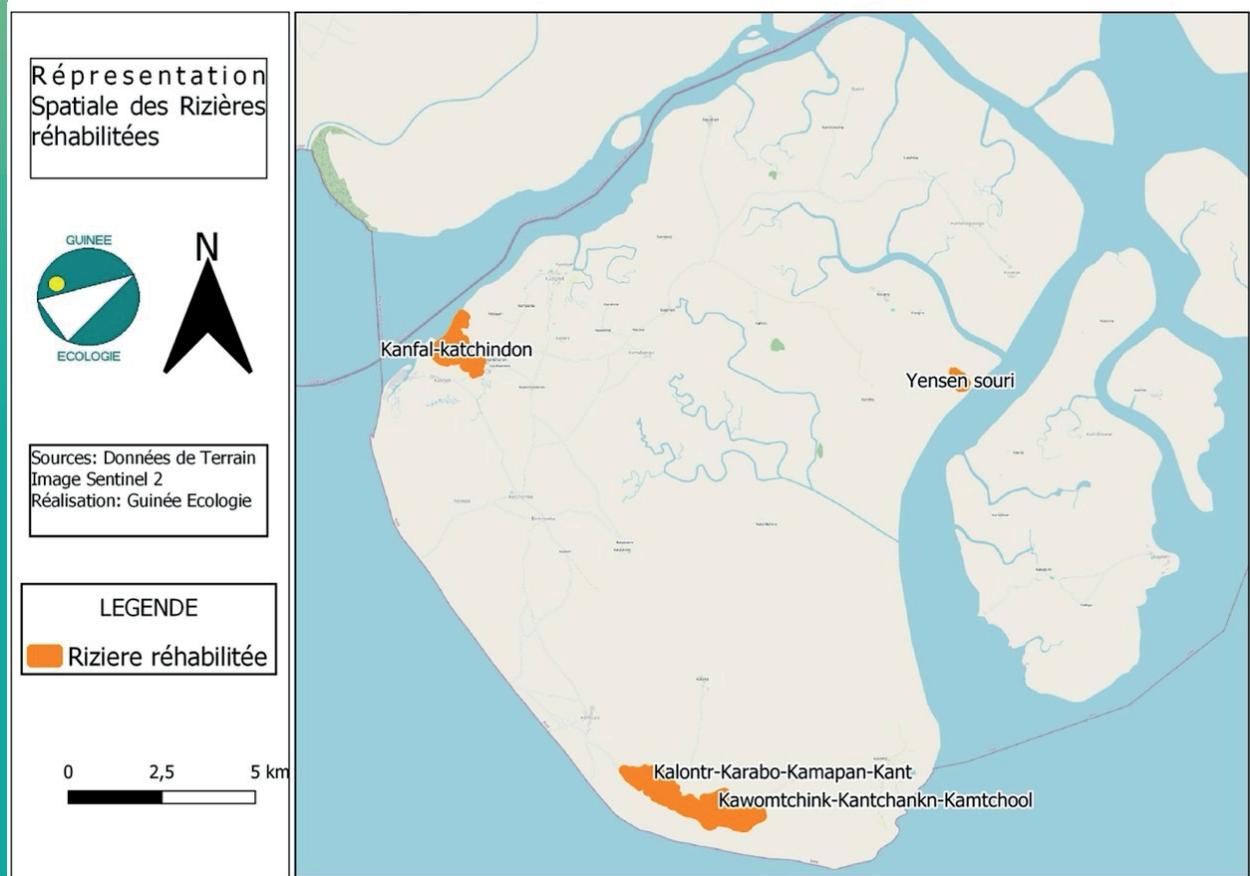


Figure 5 : Localisation des rizières restaurées

Activité I.4 : Réaliser l'éducation environnementale

Cette activité a été lancée à travers un atelier tenu les 27 et 28 Mars 2021 à Katfoura, une des 4 grandes îles de Tristao relevant de la sous-préfecture de Kanfarandé, Préfecture de Boké, en notant que ces îles font partie de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Tristao et Alkatraz.

Neuf enseignants et 4 enseignantes du cycle primaire (rapport en Annexe) y ont pris part, provenant de 5 écoles relevant des 4 districts des îles à savoir Katfoura, Kapken, Kasmck et Kadignet.

L'objectif visé par cette activité était de familiariser les enseignants/enseignantes du cycle élémentaire des îles Tristao avec les outils nécessaires à l'introduction de l'éducation environnementale dans les matières qu'ils enseignent à leurs élèves, prenant en compte le milieu de la zone côtière Guinéenne étant donné la position géographique des écoles ciblées, et en s'assurant que les résultats à atteindre sont en conformité avec la conservation de la mangrove.

II. Projet Régional de Réduction des Impacts des Infrastructures sur les Ecosystèmes côtiers en Afrique de l'Ouest (Financé par la Fondation MAVA).

Pour ce projet, les activités suivantes ont été menées :

Activité II.1 : Mise en place d'un cadre de veille

Depuis 2020, Guinée Écologie à travers un consultant, a élaboré une approche de veille et d'alerte sur les impacts environnementaux et sociaux des infrastructures dans l'Aire Marine Protégée de Kapatchez dans le cadre du projet PRISE phase 1 avec le concours de la plate-forme de concertation mise en place pendant ce projet et regroupant des ONG et médias nationaux évoluant dans le domaine de l'environnement.

Pour rendre opérationnel cette approche, une équipe de Guinée Écologie s'est rendue sur le site pilote du projet (Kapatchez) notamment à Kamsar pour un atelier d'échange avec les acteurs concernés afin de mettre en place une cellule pouvant conduire cette stratégie de veille et d'alerte.

Activité II.2 : Atelier de formation des OSC à la négociation pour la durabilité

pendant deux jours les 23 et 24 Septembre 2021 à l'hôtel Gamal Abdel de Nasser de Conakry, a regroupé 18 participants venus de la société civile et médias. Cet atelier avait pour objectif de doter les participants, des connaissances, techniques et outils de négociation indispensables dans les concertations entre communautés et porteurs de projets et dans les consultations du public autour des impacts environnementaux et sociaux négatifs susceptibles de se produire lors de l'implantation de projets de développement en zone côtière guinéenne, de manière à s'assurer que ces impacts sont effectivement pris en compte par les projets en question.



Au cours des échanges sur la thématique de l'atelier les points suivant ont été abordés :

- ✓ Contexte, objectif et résultats de l'atelier
- ✓ Définition et type d'une négociation
- ✓ Caractéristiques d'une négociation
- ✓ Outils de base d'une négociation
- ✓ Comment préparer les communautés à la négociation

Activité II.3 : Sensibiliser et former les communautés locales à la négociation pour la durabilité pour une prise en charge durable des impacts des infrastructures côtière sur les écosystèmes.

Suite à l'atelier de formation des OSC et médias sur les techniques et outils de négociation pour la durabilité afin de prendre en compte les impacts des projets de développement en zone côtière guinéenne, Guinée Écologie a sélectionné deux (2) organisations parmi les OSC formées pour restituer cette formation dans la zone du projet précisément dans la commune Rurale de Kamsar.

Elle avait pour objectif de préparer les communautés locales à la négociation en considérant que les impacts environnementaux et sociaux des projets de développement dans leur localité.

III. Renforcement des capacités de Guinée Ecologie.

Avec l'appui de BirdLife à travers le programme Hatch, plusieurs activités allant dans le sens du renforcement des capacités de Guinée ont été menées. Elles ont permis à atteindre les résultats suivants :

- ◆ Un document de stratégie de membre élaboré
- ◆ 24 points focaux identifiés et installés dans deux antennes régionales à Faranah et N'Zérékoré.
- ◆ L'organisation est équipée de matériel de terrain et de bureau pour renforcer ses capacités d'intervention.

IV. Extension du réseau d'aire protégée y compris les zones végétales importantes

Ce projet financé par le CEPF a permis de réaliser pendant l'année 2021 deux principales activités :

Activité IV.1 : 1ère Consultation communautaire sur le système d'alerte précoce

Le processus de réalisation de cette activité a été conduit en plusieurs étapes :

1. **Planification des séances de consultation avec les autorités du Centre Forestier de N'Zérékoré.**
2. **Choix, constitution et formation des équipes d'enquêteurs**
3. **Les consultations proprement dites ont été réalisées dans un premier temps à Diécké et dans le second à Béro.**

L'occasion a été donnée au représentant de Guinée Écologie de présenter brièvement le Système d'Alerte Précoce (SAP) et de passer quelques messages de sensibilisation sur son importance et son rôle dans la gestion des conflits liés à la mise en œuvre du projet. Elles ont aussi permis d'identifier avec les communautés les personnes devant constituer l'équipe d'alerte précoce, de définir avec elle le mécanisme de remontée d'informations et de choisir les méthodes et les moyens de gestion des conflits. Ces consultations ont permis aux participants lors des enquêtes villageoises et lors des ateliers à Diécké et à Sérédou pour le mont béro de se prononcer sur le contenu du système d'alerte précoce soumis à leur appréciation. Il a été validé par tous les participants.

1005 représentants des communautés ont pris part à ce processus. Dont 910 pendant les enquêtes villageoises et 95 pendant les ateliers. Ces ateliers se sont déroulés à Diecké pour la forêt classée du même nom et à Sérédou pour celle du mont béro.

Activité IV.2 : Formation sur le logiciel kobo toolbox :

Cette formation a regroupé 23 participants, notamment les gestionnaires des forêts classées et les représentants des communautés locales riveraines de ces forêts. Il s'agit des forêts classées de Béro, de Diécké, de la réserve de biosphère de Ziama, de Pic de fon, des monts nimba.

Les objectifs suivants étaient recherchés :

- Former les cadres du Centre Forestier de N'Zérékoré (CFZ) à la création de formulaire ;
- Former les cadres du CFZ et les communautés riveraines à la collecte des données avec kobocollect ;
- Former les cadres à la gestion et la visualisation des données sur kobotoolbox.

Activité IV.3 : Récolte de données de terrain sur les menaces

Cette activité a permis d'atteindre les résultats suivants :

Sur la base de la liste des menaces préétablie, 09 types de menaces ont été recensées. D'autres menace comme le braconnage non listée dans la liste préétablie ont été recensées sur la base des indices de braconnage rencontrés lors de la mission de terrain. Ces résultats ont été analyse et les cartes suivantes ont été produites. Parmi les 09 menaces recensées dans la forêt classée de Béro, les plantations représentent la plus grande menace avec 45 sites recensés.

Ensuite viens les routes d'accès puis l'agriculture avec respectivement 37 et 23 sites inventoriés. Les feux de brousse occupent le cinquième rang avec 8 sites, suivi de l'urbanisation, les carrières, la récolte de bois avec respectivement 3 sites. Les deux dernières comptent 2 sites chacune. En fin, les carrières constituent la dernière menace sur la forêt classée de Béro avec 1 seul site recensé.

S'agissant de la chronologie des menaces, 98% sont en cours contre 3% dans le future. La figure suivante montre les types de menaces recensées dans la forêt classée de Béro.

Il faut noter que les carrières sont essentiellement les sites d'exploitation de gravier et de sable. Quant aux plantations, ce sont des plantations forestières.

MENACES DANS LA FORêt CLASSÉE DE BÉRO

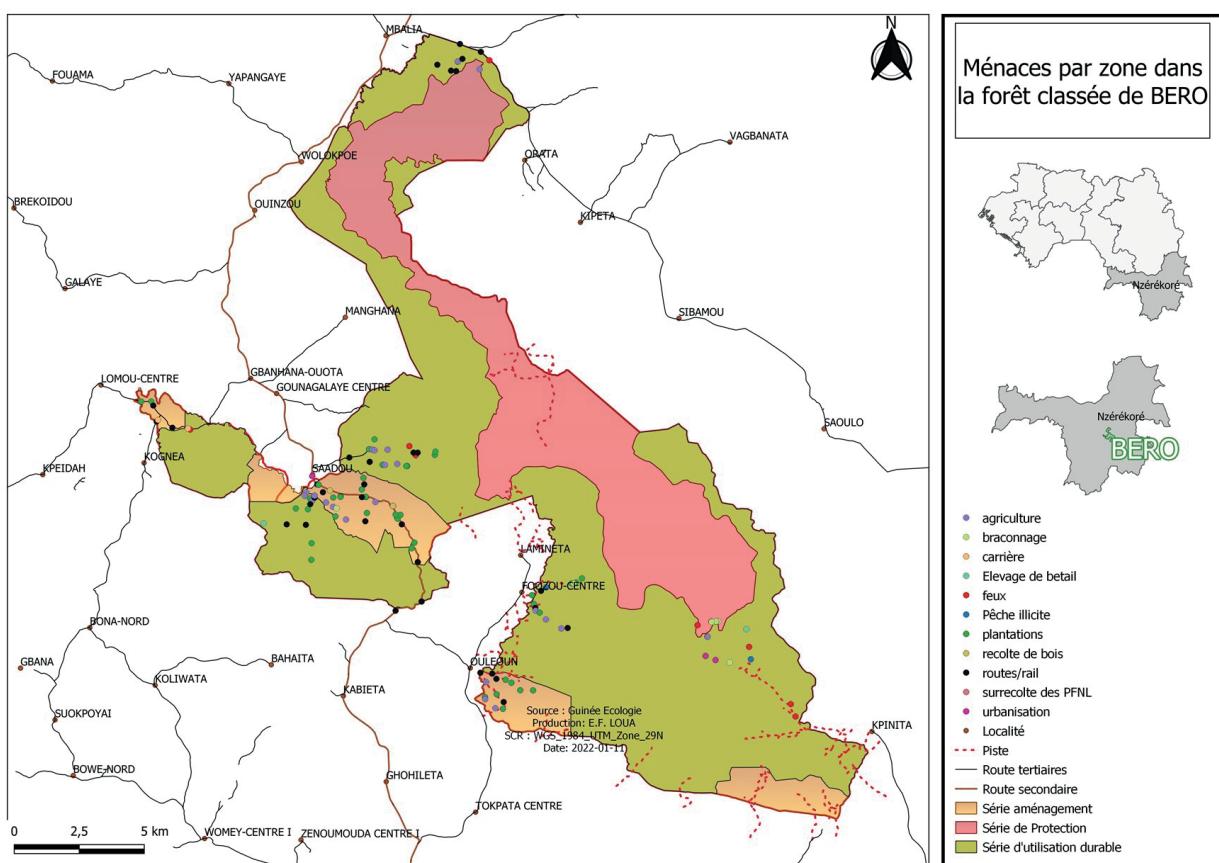
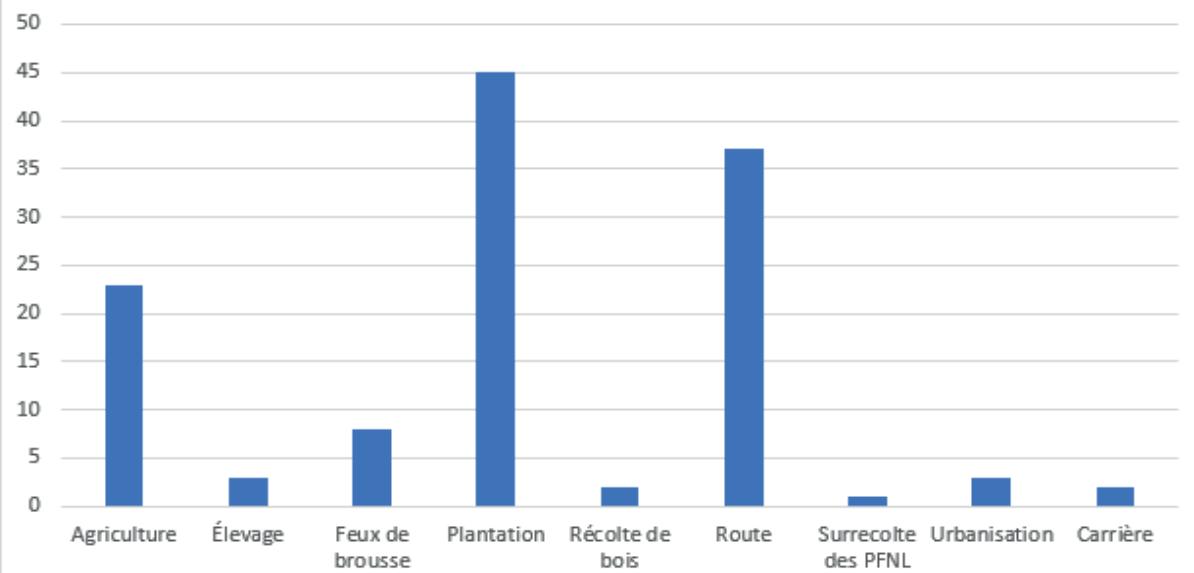


Figure 6 : Localisation des menaces dans la forêt classée de Béro

- Principaux indicateurs de performances
- 24,74 ha de mangrove ont bénéficié de régénération naturelle assistée.
- 123 ha de mangroves reboisées dans les îles Tristao.
- 284,67 ha de rizière ont été aménagés pour la riziculture.
- 96 personnes dont 12 femmes ont été sensibilisées sur la préservation des mangroves.

- 108 personnes dont 12 femmes ont été formées en technique d'aménagement des rizières.
- 18 cadres de la société civile ont été outillés sur les techniques de veille et d'alerte, en vue de leur permettre de participer à la mise en place d'une stratégie de veille et d'alerte et ainsi d'aider à la prévention, le cas échéant la surveillance continue des impacts négatifs des infrastructures sur la zone côtière.
- 15 enseignants dont 13 femmes ont été formés sur les techniques d'éducation environnementale pour la préservation de la zone côtière.
- Guinée Écologie a bénéficié d'un renforcement de capacités
- Le document du Système d'alerte précoce est validé.
- 23 gestionnaires des forêts classées et communautés locales sont formées en cartographie.

V. Autres résultats atteints

Au cours de l'année qui finit, nous avons eu d'autres activités en dehors des projets financés.

En effet, Guinée Écologie ayant été partenaire de mise en œuvre de la première phase de COMBO, s'est engagée dans la négociation de financement de la phase 2 du même projet. En juin 2021, la signature de l'accord de financement a été effectuée entre l'AFD qui est un des bailleurs et WCS qui est le principal partenaire de mise en œuvre. Suite à cela, Guinée Écologie a également signé son accord avec WCS pour la mise en œuvre de ce projet en Guinée.

Au plan des services environnementaux fournis, Guinée Écologie a mené plusieurs études environnementales sur la biodiversité. Elle a également effectué l'étude initiale de 10 villages pour établir un plan d'action d'un écovillages type dans 4 préfectures.

VI. Opportunités saisies :

Au cours de l'année 2021, Guinée Écologie a fait de nouvelles rencontres. Tout d'abord avec Livelihood. Avec cette organisation, nous avons entamé des échanges de partenariat au tour d'un projet de restauration de la mangrove. Nous avons déjà soumis une note conceptuelle et les discussions sont en cours pour finaliser ce processus d'élaboration du projet. Il y a ensuite eu WABILED. Avec ce dernier nous avons soumis également une note conceptuelle à l'occasion d'un appel qu'il a lancé. Nous attendons les notifications de présélection de ce dernier.

VII. Communication et visibilité :

En termes de communication et de visibilité, nous avons réalisé plusieurs articles et publié sur nos outils de communication (site web, Facebook, Linkdin).